ZAMUKA

Bulletin d' analyse et d' information sur la microfinance

N°20 Mars 2011

ALLIANCE STRATEGIQUE ENTRE LES BANQUES COMMERCIALES ET LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

L'analyse de la situation socio-économique du pays a conduit le Gouvernement burundais à mettre les préoccupations en rapport avec la réduction de la pauvreté au centre de ses politiques de développement. En effet, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est estimée à environ 67 %, et à 90 % celle vivant de l'agriculture et de l'élevage. La même population est limitée dans l'accès aux services financiers du secteur bancaire traditionnel alors que la mobilisation de l'épargne et l'accès au crédit permettrait de financer davantage de projets générateurs d'emplois et de revenus.

Le secteur financier au Burundi est actuellement constitué de 8 banques commerciales,de 2 établissements financiers spécialisés (un fonds spécialisé dans le financement de l'habitat, une banque nationale de développement économique « BNDE »), de plusieurs bureaux de change, de vingt deux institutions de microfinance dont 4 en démarrage, de six sociétés d'assurance et de deux organismes de prévoyance sociale. Le marché monétaire est sous- développé et il n'y a pas de marchés financiers. Les banques dominent le secteur avec 79% de l'actif total des institutions financières.

Aujourd'hui, la finance de proximité est tenue par les institutions de microfinance alors que les banques commerciales financent le commerce extérieur et le crédit intérieur en faveur des agents économiques à revenus intermédiaires et élevés.

Le secteur financier a connu une croissance soutenue au cours des dernières années. Les actifs ont cru de 134% entre 2004 et 2009 et les crédits de 111%, dont ceux au secteur privé de 88 %. Quant aux dépôts bancaires, ils ont connu un taux de croissance de 138 %.Au niveau du secteur de la microfinance au cours de la même période, l' encours dépôt est passé de 2 654 147 000 Fbu à 33 282 113 196 Fbu. Quant aux crédits octroyés, l' encours est passé de 13 897 427 000Fbu en 2005 à 41 270650 703 Fbu en 2009.

Synergie et alliance stratégiques entre les banques commerciales et les IMF, une solution aux lacunes du système existant.

Un renforcement des synergies entre les banques commerciales et les institutions de microfinance, une définition claire des domaines de complémentarité et d'opérationnalisation entre les deux types d'institutions constitueraient une alternative appropriée pour corriger les lacunes du système existant en l' occurrence le faible déploiement des établissements bancaires en dehors de la capitale Bujumbura et l'étroitesse de la gamme de produits financiers offerts par les institutions de microfinance.

La synérgie entre les 2 structures permettrait aussi de dégager une capacité institutionnelle requise pour résoudre les problèmes de financement des pauvres en général et du monde rural en particulier.

Le défi majeur du système financier burundais est de pouvoir financer véritablement l' économie et ainsi contribuer à la réduction du niveau de pauvreté de la population, eu égards aux appuis divers dont il bénéficie.

En effet, en 2009 le crédit accordé à l'agriculture, qui fait vivre plus de 90% de la population ne représentait que 1.08% du total du crédit à l'économie.

Suite en page 2

SOMMAIRE

Alliance stratégique entre les banques commerciales et les institutions de microfinance.....1

Indicateurs de performances des IMF membres du RIM.....3

Le Consortium TERRAFINA renforce le secteur de la microfinance au Burundi.....4

Vers la mise en place d' une stratégie de développement du secteur financier..... 5

Inclusion financière:Comment y parvenir?.....6

Garantie des prêts: une opportunité pour les IMF opérant dans le secteur agricole..... 6

AFAB: L' accès des femmes aux crédits, un défi important à relever.....7

Quelques indicateurs de la microfinance au Burundi.....8

Tél: (257) 22251958 Fax :(257) 22253710 B.P:1592 Bujumbura-Burundi
e-mail: rimburundi@gmail.com Site Web:www.rimburundi.org

Suite de la page 1

Vis-à-vis de l'environnement socio-économique, les principaux problèmes qui entravent le financement de l'agriculture relèvent de l'extrême pauvreté de la majorité de la population, de l'analphabétisme qui handicape la formulation des projets bancaires viables et leur mise en œuvre, de l'exiguïté des terres et des aléas climatiques qui aggravent le déficit en projets viables, des coûts d'approche de la clientèle élevés suite à un type d' habitat (population) dispersée sur les collines ainsi que des infrastructures de base insuffisantes en particulier celles de communication.

Vis-à-vis des institutions burundaises de microfinance, les points faibles à relever sont (en plus de celle ci-haut mentionnée) liés au faible refinancement , au partenariat technique et financier insuffisant en microfinance,à la faible qualification du personnel et la faiblesse des infrastructures financières. Nonobstant ces faiblesses, le secteur de la microfinance au Burundi présente des points forts à savoir : un déploiement de 186 points de service, une expérience dans la collecte des dépôts et la distribution des crédits de faible montant, ainsi que des coûts transactionnels faibles.

Du coté des banques commerciales, les faiblesses identifiés relèvent principalement du faible déploiement en dehors de la capitale Bujumbura ; d'une technologie du crédit inadaptée au financement de la population à faible revenu en milieu rural ainsi que des coûts transactionnels très élevés. Leurs points forts résident au niveau d'une infrastructure financière très développée (procédures, SIG, NTIC), d'une large gamme d'opérations autorisées ; d'une bonne maîtrise de gestion du risque ; d'un système de gestion cohérent et rassurant pour les partenaires nationaux et internationaux; d'une bonne autosuffisance opérationnelle pour l'ensemble du secteur ainsi que des ressources financières abondantes surtout à court terme.

Un autre atout des banques commerciales se situe au niveau de la gamme des opérations autorisées notamment: l'émission et la gestion des moyens de paiement, les opérations de transfert de fonds et de change, la mobilisation de l'épargne, la distribution du crédit.

Par contre, les opérations autorisées aux IMF sont limitées aux produits d'épargne généralement l'épargne à vue et l'épargne à terme, les produits de crédit et certaines opérations de caisse en franc burundais.

Les relations entre les banques commerciales et les institutions de microfinance (IMF) doivent être analysées sous l' angle de partenariat.

En effet, une tendance qui s'observe aujourd'hui chez certaines IMF burundaises est d'emprunter des fonds auprès des banques commerciales. Par la suite, ces fonds sont utilisés pour accorder des crédits à leur clients ou membres entrepreneurs. c' est l' exemple de la CECAD et du FSTE qui totalisent un montant de 7.150. 000.000 Fbu les emprunts auprès des banques commerciales en 2010.

A leur tour, les IMF collectent des épargnes qu'elles déposent sur des comptes ouverts auprès des banques commerciales. Cette relation illustre bien une des formes de coopération entre les deux types d'institutions.

Compte tenu de cette évolution, il est important que la Banque Centrale s'ajuste au niveau de la réglementation, pour favoriser une dynamique de complémentarité plus vaste entre les banques commerciales et les IMF.

En utilisant ses prérogatives et en actualisant ses instruments de régulation et de contrôle du système financier, la Banque Centrale peut faciliter le début d'un développement plus intense d'une synergie et des alliances entre les banques et les IMF autour de certaines opérations comme le transfert de fonds en devises et en franc burundais; le refinancement des IMF par les banques ; l'octroi aux IMF par les banques des lignes de crédit pour financer des crédits à court et à moyen terme; l'octroi de crédits consortiaux par les IMF et les banques commerciales.

Comme les IMF travaillent avec une clientèle considérée comme trop risquée, l'Etat et la Banque Centrale devraient initier un fonds de garantie du secteur de la micro finance pour couvrir les défaillances éventuelles.

Bireha Audace
Consultant en microfinance

NOS MEMBRES

TWITEZIMBERE Microfinance	FSTE	FSTS
CECM	FENACOBU	WISE s.a
UCODE Microfinance	MUTEC s.a	CECAD
COSPEC	HOPE FUND Burundi s.a	RECECA-Inkingi
COPED Ishaka Microfinance	TURAME C.F s.a	BNDE
		CCI-ODAG

INDICATEURS DE PERFORMANCES DES IMF MEMBRES DU RIM.

En vue d'encourager et d'améliorer la transparence financière entre les institutions de micro finance et les partenaires qui les soutiennent ou qui envisagent de les soutenir, le Réseau des Institutions de Micro finance au Burundi, RIM, publie les indicateurs de performance de ses membres.Cette initiative converge avec le souci de l'autorité réglementaire de renforcer les performances des IMF et d'instaurer des points de référence pour le secteur de la micro finance au Burundi. Dans les rapports publiés par le RIM sur une base annuelle, les indicateurs de performances retenus sont regroupés en sept catégories. Le tableau ci-après en reprend 4

Indicateurs		2007	2008	2009	Meilleur ratio en 2009	Norme en Afrique de l' Ouest
Rentabilité financière	1. Rentabilité des fonds propres	-5%	-4%	-2%	16%	>15%
	2. Rendement sur actif	0%	-6%	-1%	13%	>3%
	3. Autossufisance opérationnelle	115%	120%	131%	188%	>130%
	4. Autosuffisance financière	67%	67%	78%	87%	>=100%
	5. Marge bénéficiaire	-9%	-12%	-4%	47%	>20%
	6. Coefficient d' exploitation	233%	172%	127%	402%	>=60%
Efficacité et productivité	7. Productivité des agents de crédits	743	990	1343	4166	>130
	8. Productivité du personnel	365	388	488	1190	>115
	9. Rendement du portefeuille	34%	36%	31%	71%	-
	10. Ratio des charges d' exploitation	66%	74%	52%	14%	<=35%
	11. Ratio des frais généraux	44%	53%	39	9%	<20%
	12.Ratios des charges du personnel	18%	24%	16%	3%	<10%
Gestion du bilan	13.Taux de rendement des actifs	10%	11%	15%	41%	>15%
	14. Ratio de liquidité de l' actif	12%	28%	22%	53%	>5%
	15.Ratio de capitalisation	24%	40%	44%	81%	>10 %
Indicateurs non financiers	16.Emprunteurs actifs	41126	94 579	101500		-
	17.Epargnants	259 394	339 571	360 166		-
	18.Points de service	142	155	176		-
	19.Personnel	508	702	870		-
	20.Agents de crédit	51	98	145		-
	21.Nombre de prêts en cours	41126	94579	107500		-

Suite en page 4

LE CONSORTIUM TERRAFINA RENFORCE LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU BURUNDI.

A travers l'entretien avec l' Assistant Technique Régional, Monsieur Frank Bakx, Votre bulletin «ZAMUKA» vous fait découvrir la mission et les appuis que l' ONG hollandaise « TERRAFINA » apporte au secteur de la microfinance au Burundi.

Frank Bakx, Conseiller Technique Régional /Terrafina.

ZAMUKA:

Nos lecteurs aimeraient connaître la mission de Terrafina.

Frank Bakx

La mission de Terrafina est de renforcer le secteur de la micro finance rurale en Afrique par l'amélioration des services financiers à la population rurale qui n'a pas accès à la banque classique.

Par rapport aux actions menées par d'autres organisations au niveau du secteur de la microfinance au Burundi. quelle est la spécificité de Terrafina ?

Terrafina n'offre pas des micro-crédits directement.Il s'agit d'un bailleur, mais aussi d'une organisation qui octroie des services d'assistance technique, des conseils, des appuis et des formations aux institutions de microfinance. La spécificité de Terrafina réside donc dans la combinaison des petites subventions servant à l'autosuffisance des institutions de microfinance avec l'assistance technique. Terrafina facilite aussi l'accès aux refinancements des IMF auprès des partenaires dans le consortium qui sont:la fondation Rabobank et Oikocrédit.

Est-ce que vous pouvez révéler les conditions exigées aux IMF pour accéder aux financements de Terrafina ?

Terrafina n'a pas de fonds tout à fait ouverts. C'est lui même qui sélectionne ses partenaires. Au Burundi, il a choisi de travailler avec 9 institutions de microfinance plus le RIM. En 2011, Terrafina dispose d'un budget de 500 000 Euros pour l'appui financier et technique.

Quelles sont les perspectives de Terrafina pour le Burundi ?

Terrafina aimerait particulièrement appuyer au développement des produits financiers notamment le crédit agricole, le leasing, le transfert des fonds internationaux.

Vous apportez une assistance technique aux IMF, vous connaissez leur mode d'opération, un peu de leurs performances. Les grands défis que vous décelez au niveau du secteur sont lesquels ?

La Santé du secteur de la micro finance au Burundi s'améliore, mais il reste beaucoup à faire. Les grands défis identifiés sont liés à la mauvaise gouvernance et à l'insuffisance de professionnalisme dans les IMF.

Dieudonné MUREKAMBANZE

Suite de la page 3

principaux à savoir: les indicateurs de rentabilité financière, les indicateurs d'éfficacité et de productivité, les indicateurs de gestion du bilan, les indicateurs non financiers. Selon le tableau, la situation en matière de rentabilité s'est améliorée en 2009 par rapport à l'année 2008.L'autosuffisance opérationnelle et l'autosuffisance financière se sont améliorées mais restent en dessous des normes.Le tableau montre également que la productivité des IMF reste assez bonne.La productivité des agents de crédit et du personnel est respectivement estimée à 1343 et 488 en 2009.Quant à l'efficacité, les charges d'exploitation restent assez élevées par rapport aux produits d'exploitation même si il y a eu une nette amélioration par rapport à l'année 2008. Selon le rapport 2009, les institutions de microfinance se rapprochent de plus en plus de la population cible. En effet, elles ont au total 176 points de service répartis de façon inégal sur tout le territoire national. La région Nord en compte 66, la région Sud 25, la région Ouest 15, la Mairie de Bujumbura 18, la région Centre 39 et la région Est 13.

Le nombre d'emprunteurs actifs s'élève à 101 500 tandis que le nombre d'épargnants se situe à 360 166. Bien plus, les quinze institutions sur 17 membres, ayant collaboré dans l'établissement du rapport 2009 emploient 870 cadres et agents.

Bien que globalement la situation se soit améliorée en 2009 par rapport à l'année 2008, les institutions de microfinance burundaises doivent fournir des efforts en matière d'établissement des statistiques en investissant dans l'amélioration de leur système d'information de gestion. Jusqu'à présent, la répartition des clients ou membres par sexe, individu ou groupement ainsi que celle des crédits par secteur d'activité ne sont pas encore établies par toutes les institutions.Pour arriver à améliorer la rentabilité, la qualité du portefeuille, l'efficacité, la productivité ainsi que la portée des IMF, des améliorations des produits et le renforcement des capacités des IMF sont à poursuivre et à intensifier.

Dieudonné MUREKAMBANZE

VERS LA MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER.

De gauche à droite,Joseph NDAYIKEZA, Chef de Cabinet au Ministère des Finances, Gaspard SINDAYIGAYA Gouverneur de la Banque Centrale et Thacien NZEYIMANA, Président du Comité national d' élaboration de la stratégie de développement du secteur financier.

Le secteur financier constitue un socle sur lequel repose le développement du pays.Quand il est sain et vigoureux, l'économie s'accroît, le secteur privé se développe et la pauvreté diminue. Au Burundi, ce secteur connaît des faiblesses notamment l'absence d'un système de paiement moderne et efficace et en particulier une monétique qui en est à ses premiers pas ainsi qu'un accès très limité au financement pour les petites et moyennes entreprises.

Reconnaissant ces faiblesses, le Gouvernement burundais avec le soutien de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International a mis en place un projet d'élaboration de stratégie pour bâtir un programme solide de réformes et de développement de ce secteur à court, moyen et long terme. Ainsi par ordonnance du Ministre des finances, un Comité National d'élaboration de la stratégie, comprenant les principales parties prenantes (ministères et institutions financières) a été mise en place en Mai 2010. Ce Comité s'est aussitôt mis à l'œuvre et appuyé sur des études récentes, telles que l'aide mémoire de la revue conjointe Banque Mondiale/ FMI sur le secteur financier du Burundi, des études sur les assurances et la sécurité sociale, sur le cadre juridique et judiciaire, sur le financement rural, la P.M.E (Petite et Moyenne Entreprise), sur la microfinance et sur le climat des affaires au Burundi.

Le document de projet de la stratégie élaboré par ce Comité a fait objet de validation au cours d'un atelier organisé le 17 novembre 2010. Il définit 4 axes stratégiques à savoir:

-Accroître la stabilité et la transparence du secteur financier. Dans ce cadre, la stratégie prévoit le renforcement de la supervision des banques, des institutions de microfinance,des compagnies d'assurance et de la prévoyance sociale.

- Développer l'infrastructure. Il s'agira notamment de mettre en place un système de paiement sûr et efficace qui sera la base de toutes les transactions financières. Le marché monétaire sera renforcé. A terme, le développement des marchés financiers complétera l'infrastructure.

-Approfondir le secteur financier. Selon le projet de stratégie, la profondeur du secteur signifie, entre autres, un bon accès aux services financiers à un coût raisonnable; en particulier pour les MPEM, les agriculteurs et les classes défavorisées; l'accès à des ressources longues et le financement du logement par des instruments appropriés. Les actions à mener dans ce cadre seront de nature à promouvoir le dynamisme et l'interaction des différentes catégories d'institutions financières pour améliorer la pénétration des services financiers, à développer les institutions existantes, d'ouvrir le secteur à de nouvelles institutions et de favoriser l'introduction de nouveaux instruments.Dans ce contexte, l'accroissement du rôle du secteur privé dans le secteur financier sera encouragé.

- Améliorer le cadre juridique et judiciaire pour qu'il puisse effectivement contribuer à la stabilité et à l'approfondissement du secteur financier en renforçant le respect des contrats et le recouvrement des créances.

En analysant le projet de stratégie de développement du secteur financier , il apparaît que la priorité est donnée aux actions des deux premiers axes, en l'occurrence, le renforcement du contrôle, en particulier le contrôle des institutions de microfinance et les compagnies d'assurance, le développement des centrales d'information, le renforcement des banques, des institutions de microfinance et des compagnies d'assurance, la modernisation du système de paiement et la mise en place du cadre de gestion de la liquidité de l'Etat et de la dette publique.

Il est important de rappeler que au cours de l'atelier de validation du document en question, il a été suggéré que les contacts soient pris avec l'équipe en charge de la rédaction du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (2ème génération) pour que la stratégie soit intégrée dans ce document.Il a été aussi recommandé de se rapprocher du Ministère du Commerce qui est chargé de l'élaboration de la stratégie de développement du secteur privé. Signalons ici que au cours de son intervention à l'ouverture de l'atelier, le Chef de Cabinet au Ministère des Finances M.Joseph NDAYIKEZA avait souligné que la stratégie ne doit pas être un document de plus, qu' il

Suite en page 6

INCLUSION FINANCIÈRE: COMMENT Y PARVENIR ?

Points clés

Compte tenu du soutien politique accordé aujourd'hui à la question de l'inclusion financière, le WSBI (World Savings Banks Institute-Institut Mondial des Caisses d'Epargne), présente ses idées, perspectives et propositions sur la façon de la réaliser, en s'attachant plus particulièrement à la situation dans les économies émergentes et en développement:

• L'inclusion financière doit être une priorité des institutions et organismes globaux en charge de la politique financière et bancaire, et doit résulter des actions coordonnées des parties prenantes au niveau national (représentants des différents secteurs impliqués/bancaires , sociaux/développement/éducation, etc.) ;

• L'inclusion financière implique l'accès à une gamme complète de services et produits financiers abordables, sûrs, accessibles, adaptés et utilisables (crédit, épargne, transferts de fonds, assurance,etc.) ;
• L'inclusion financière requiert le développement de techniques innovantes, non seulement pour la distribution des services comme le «branchless banking », mais aussi pour la conception des produits et la conclusion de partenariats commerciaux ;

• L'inclusion financière nécessite un éventail de prestataires de services financiers solides et efficaces, opérant dans des conditions de concurrence équitables,

• La communauté internationale doit soutenir le développement des secteurs financiers inclusifs,par le biais d'un certain nombre d'actions:

- élaboration d'un environnement réglementaire et de supervision proportionné, qui favorise l'inclusion financière en offrant un équilibre entre les risques à prendre en compte et les coûts de mise en oeuvre ;
- définition d'un cadre qui favorise et soutient les solutions technologiques telles que les transactions bancaires par téléphonie mobile et, plus généralement,la banque à distance, qui permettront d'élargir l'accès à la finance;

- accent sur l'importance des efforts d'éducation financière, surtout auprès des enfants et des jeunes, et introduction de l'éducation financière dans les programmes scolaires ;

- mise en place d'un niveau approprié de protection des consommateurs comme élément clé pour le développement de relations bancaires de long terme basées sur la confiance.

Source: *www.lamicrofinance.org*

GARANTIE DES PRÊTS:UNE OPPORTUNITÉ POUR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE OPÉRANT DANS LE SECTEUR AGRICOLE.

L' USAID a mis en place un programme de partage de risques sous forme de garantie aux crédits agricoles octroyés au secteur agricole et de la microfinance auprès de l' Interbank Burundi. L'accord de garantie signé entre les deux institutions précise que «ces prêts sont consentis sur les ressources propres de la banque et ne doivent pas dépasser l'équivalent en francs burundais de trois millions de dollars américains. L'engagement de garantie de l' USAID, qui est de 50% maximum, ne devant pas, quant à lui, aller au-delà de la contre-valeur en francs burundais d' un million cinq cent mille dollar américains ». Les bénéficiaires de ces fonds sont les entrepreneurs directs (avec un taux oscillant entre 16 et 17%) et les institutions de microfinance (pour un taux de 14%).

Recueilli par Dieudonné MUREKAMBANZE

Suite de la page 5

faut plutôt qu'il constitue une référence avérée et respectée.
Il importe aussi de signaler que la nécessité d'élaborer une stratégie de développement du secteur financier au Burundi est ressentie dans la déclaration rendue publique par la mission du Fonds Monétaire International (FMI) qui a séjourné à Bujumbura du 1er au 10 décembre 2010 en vue de procéder à la cinquième revue du programme économique et financier du Gouvernement burundais dans le cadre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). «Les membres de la mission insistent sur la nécessité de poursuivre les réformes qui s'imposent pour stimuler la croissance en faisant avancer la réforme du secteur financier » stipule la déclaration.

Dieudonné MUREKAMBANZE

AFAB: L' ACCES DES FEMMES AUX CREDITS, UN DEFI IMPORTANT A RELEVER

La Présidente de l'Association des Femmes Entrepreneurs du Burundi, AFAB, Madame Alice REMEZO, nous a accordé une interview sur la mission et les objectifs de son institution. Elle donne également son point de vue sur les grands défis à relever pour permettre l'accès des femmes aux petites et moyennes entreprises.

ZAMUKA : Est ce que vous pouvez brièvement présenter votre institution?

Alice REMEZO

L'Association des Femmes entrepreneurs du Burundi (AFAB) a été créée en 1992 par un groupe de femmes conscientes du rôle important que les femmes ont à jouer dans le développement économique du Burundi. Aujourd'hui, elle constitue la chambre des femmes au niveau de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi. L'AFAB s'est assignée comme mission principale la promotion de l' entreprenariat féminin avec comme objectifs la soustendant :

- Le rassemblement et la diffusion des informations concernant l'émergence des femmes entrepreneurs du Burundi sur la scène économique nationale et internationale,
- La formation des femmes entrepreneurs à la gestion de leurs entreprises,
- La recherche du partenariat régional et international,
- La promotion des échanges commerciaux,
- L'appui à l'amélioration de l'environnement législatif du commerce.

Les membres de l' AFAB sont répartis dans huit secteurs d'activités notamment le commerce général, l'importation et l'exportation, l'artisanat, l'hôtelerie et la restauration, l' agro-alimentaire, la santé, les services et l' industrie.

Par rapport à la mission de l'AFAB et aux actions qu' elle a déjà menées, comment se pose aujourd'hui la problématique de renforcement du pouvoir économique de la femme burundaise ?

En général, le renforcement du pouvoir économique de la femme burundaise est lié à la situation économique que vit le pays actuellement. Mais, particulièrement pour la femme, le grand défi qui s'observe est l'accès au financement et au renforcement des capacités. En effet, la femme est la première à n'est pas être formée de manière convenable, ce qui a toujours limité ses opportunités d'emplois, d'accès à l'information, aux marchés et aux services financiers auxquelles s'ajoutent les nombreuses contraintes socioculturelles.Ce défi a pour conséquence la faiblesse de la productivité et des revenus ainsi que l'incapacité des femmes à pouvoir créer leurs entreprises.

Quels sont les mécanismes mis en place et les actions déjà entreprises par l'AFAB pour accroître la contribution des femmes au développement du secteur privé ?

Le mécanisme le plus visible est la mise en place d'une institution de microfinance dénommée WISE (Womens Initiatives for Self Empowerment) née en 2007 en continuité de notre caisse de solidarité. Sa création vise à répondre aux besoins criants des femmes d'avoir accès aux crédits et surtout de les inciter à l'épargne.

Selon les indicateurs disponibles, vous trouvez WISE prometteuse et toujours dans l'esprit de la mission lui assignée par l' AFAB ?

WISE est d' abord une institution de microfinance jeune. Si on analyse les chiffres, on voit qu' elle va dans le sens positif. Il y a deux ans nous avons eu un bilan négatif, mais cette année les chiffres sont positifs.Néanmoins, WISE connaît des défis.Le plus important est lié à l'insuffisance des ressources financières. L'autre défi qu'il faut signaler est d' approcher les services financiers de WISE aux femmes .

En effet, la femme entrepreneur se trouve partout sur le territoire national alors que WISE est seulement implantée à Bujumbura.

Mme Alice REMEZO Présidente de L' AFAB

Il s'agit d'un défi à relever avec le temps. Il faut aussi souligner que l'absence de fonds de garantie handicape énormément la femme entrepreneur.Comme vous le savez, nous n'avons pas encore une loi sur la succession qui pourrait garantir aux femmes le droit à une propriété pouvant servir d'hypothèque.Il convient aussi d'ajouter qu'avec WISE, nous avons jusqu'à présent travaillé avec nos propres fonds, je me dis qu'il serait important si on pouvait avoir quelqu'un pour nous renforcer en capital ressources.

Est ce que vous pouvez révéler les projets d'avenir de l' AFAB ?

Nous allons beaucoup plus travailler sur le volet recherche des financements en matière de fonds de garantie car, sur terrain, les femmes n' ont pas de garantie leurs permettant d' accéder aux crédits. Aussi, nous allons avec d'autres associations féminines, renforcer le plaidoyer pour la mise en place de la loi sur la succession.

Recueillis par
Dieudonné MUREKAMBANZE

QUELQUES INDICATEURS DE LA MICROFINANCE AU BURUNDI.

Variables	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
clients ou membres	309 945	403 897	430 842	446 661
Nombre d' emprunteurs	112 422	104 021	166 366	127 398
Encours dépôt (Fbu)	17 657 582 439	30 541 158 549	33 282 113 196	43 048 072 149
Crédits octroyés au cours de l' année(Fbu)	20 622 337 797	30 752 426 954	40 632 884 853	54 630 847 987
Encours crédits	18 930 603 801	28 740 431 405	41 270 650 703	56 308 664 246

ADFINANCE

ADBANKING

PROGICIEL DE GESTION INTEGREE POUR IMF

ADBANKING EST UNM LOGICIEL TRANSACTIONNEL INTÉGRÉ AYANT UNE COUVERTURE FONCTIONNELLE ASSEZ COMPLÈTE. SON UTILISATION EST INTUITIVE ET LOGIQUE, ET SA CAPACITÉ DE PARAMÉTRAGE LARGE. IL EST PARTICULIÈREMENT ADAPTÉ POUR UN FONCTIONNEMENT EN MODE GUICHET ET EN RÉSEAU QUI EST LE PRINCIPAL APPORT DE LA DERNIÈRE VERSION V3. (CGAP 2009).

Services offerts...

Nous proposons l'informatisation des institutions de microfinance .

Notre SI permet l' automatisation des tâches suivantes:

- √ **Gestion des clients**
- √ **Gestion de l' épargne**
- √ **Gestion des crédits**
- √ **Gestion de la comptabilité**
- √ **Gestion de la consolidation**

ADbanking est utilisé dans plus de 55 institutions de microfinance réparties sur 8 pays:

■ **Comores,** ■ **Burkina-Faso**
■ **Burundi,** ■ **Niger,**
■ **Mali,** ■ **RDC,**
■ **Rwanda,** ■ **Sénégal**

ADFinance BURUNDI sprl

Contacts

Arnaud NYABUZANA
Assistant Technique
Tél: 257 79 404 175
257 78 862 829
email:zanarno@yahoo.fr

Olivier MUGABONAKE
Directeur Général
Tél: 257 79 031 627
email:olivier.mugabonake@adfinance.org

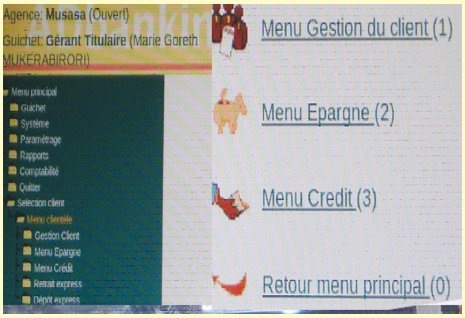

CE BULLETIN A ETE ELABORE GRACE A L' APPUI FINANCIER DE TERRAFINA